

NOTRE ÉGLISE EST FIN PRÊTE !



Afin de terminer sa mise en beauté, notre église a fait l'objet de travaux complémentaires de mi-décembre à début janvier au niveau de son parvis et de ses extérieurs. Le bitume existant a été remplacé par un joli béton marqué, imitation pavé, donnant à son parvis un aspect plus élégant. Les bacs individuels d'ordures ménagères rue de la Força ont été supprimés et remplacés par une colonne enterrée intégrée au nouvel aménagement. Après plusieurs années de travaux, l'église Saint Julien et Sainte Basilisse, si chère au cœur des torreillans, aborde 2018 sous ses plus beaux atours, prête à célébrer encore bien des cérémonies, pour des siècles et des siècles!



PREMIERS TRAVAUX DE L'ANNÉE



HALLE DES SPORTS

Suite à un diagnostic énergétique effectué par le Sydel, la halle des sports était apparue comme l'un des bâtiments communaux les plus énergivores. Afin de palier à ce problème, la municipalité a décidé d'entreprendre des travaux de réduction des dépenses. Ainsi, après avoir mis en place une isolation des murs extérieurs, le diffuseur d'air chaud défaillant a été remplacé et aujourd'hui, l'éclairage classique est supprimé et un éclairage LED, plus économique en énergie et demandant moins d'entretien est installé. Courant 2018, la pompe à chaleur sera remplacée. Notre halle des sports sera alors beaucoup plus écologique et économique pour le plus grand plaisir de ses nombreux utilisateurs.

STADE ANNEXE

Afin d'obtenir l'homologation du stade Maxime Puig et Alexandre Figüeres, une main courante va être posée autour du terrain. Grâce à ce nouvel aménagement, le stade annexe pourra accueillir désormais les matches du championnat et désengorger ainsi le stade principal.



PARKING DE JUHÈGUES

Le parking de la chapelle de Juhègues va être sécurisé. Durant le premier trimestre 2018, les services techniques de la ville vont aménager cet espace en installant mobilier en bois, portiques et barrières. Ceci afin de canaliser le stationnement et éviter les séances de "rodéo" nocturnes. Les travaux devraient commencer d'ici la fin du mois.

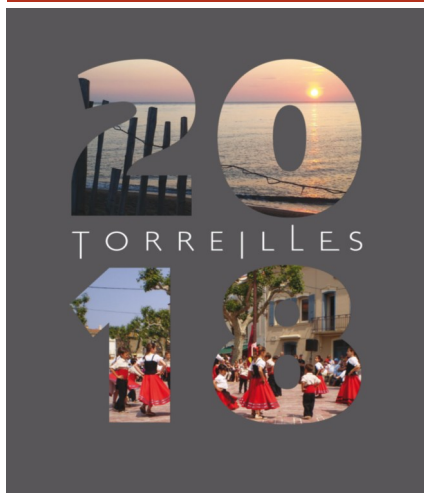


SAINT JULIEN

DIMANCHE 7 JANVIER 2018

10h, messe en l'église St Julien & Ste Basilisse accompagnée par la Cobla Nova Germanor
11h, "ballada" de sardanes place Louis Blasi suivie d'un apéritif

CÉRÉMONIE DES VŒUX



*"On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux."
Antoine de Saint-Exupéry. Le Petit Prince*

Dr Marc Médina,
maire,
les adjoints et les conseillers municipaux

vous souhaitent une très belle année

2018

et sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux

lundi 15 janvier 2018 à 18h30

à la Halle des sports

SCR XV: LE POINT À LA TRÊVE (SUITE & FIN)

LES BELASCAIN avec une seule défaite à Argelès et un match nul à Pézenas, ont remporté toutes les autres rencontres. 2^{èmes} de leur poule (relevée), nos jeunes devraient se qualifier, ils sont les seniors de demain ! (reprise le 28 janvier contre Toulouse à Torréilles). LES BALANDRADE connaissent une saison difficile et comptent 2 victoires à leur actif. Progressant à chaque sortie, ils sont promis à une belle saison prochaine où ils auront un an de plus! LES TEULIERE, eux vivent une belle deuxième année après une première saison difficile. Avec une seule

défaite contre Carcassonne, ils occupent la 2^{ème} place de la poule derrière ces mêmes audois et devraient logiquement se qualifier! (reprise le 6 janvier à Torréilles contre Argelès pour ces deux formations). L'ECOLE DE RUGBY compte plus de 130 gamins et s'illustre sur tous les stades. À son palmarès, entre autres, la 1^{ère} place au tournoi de Grissoles (31). (reprise des entraînements le 10 janvier, des rencontres le 13 janvier). SAMEDI A TORREILLES : les cadets (14h30) et les juniors Balandrade (16h) reçoivent Argelès en championnat retour. LCa.

LE SOUVENIR FRANÇAIS COMMUNIQUE



Le Comité local du Souvenir Français présente à l'ensemble de la population torréillanne tous ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année 2018. Afin de poursuivre la tradition, tous les adhérents sont cordialement invités, comme l'année dernière, à se retrouver le vendredi 19 janvier 2018, à partir de 17 heures à la salle des Fêtes, place Louis Blasi, pour la présentation des vœux, le partage de la galette, et le verre

de l'amitié. Pour des questions d'organisation et d'intendance, les adhérents intéressés devront s'inscrire ou se faire inscrire : soit auprès du Président Christian Legué (06 34 64 50 64 ou christian.legue@sfr.fr) soit auprès de la trésorière Rose-Marie Granès (rosine.lie@orange.fr). Lors de cette manifestation, les adhérents qui n'ont pas pu renouveler leur cotisation 2018 lors de la dernière assemblée générale du 17 novembre 2017, pourront le faire ce jour-là auprès de la trésorière du Comité.

L'AMICALE DE LA BELOTE

L'assemblée générale de "l'amicale de la belote" qui s'est tenue le mardi 12 décembre dernier en présence d'un grand nombre d'adhérents a encore démontré la vitalité de l'association. Après les mots de bienvenue, le président Roland Ortega a présenté le rapport moral de la saison. Avec un nombre croissant d'adhérents et des activités très suivies, l'association affiche un dynamisme attractif et une trésorerie en bonne santé. Les futures activités s'annoncent passionnantes, n'hésitez plus, venez nous rejoindre les mardis soir à 20h30 à la salle Méditerranée.



J'ÉCO-RÉNOVE, J'ÉCO-NOMISE

Beaucoup de logements ont besoin de travaux et il se pose inévitablement la question des aides financières disponibles pour minimiser les dépenses. Perpignan Méditerranée, autorité organisatrice en matière d'habitat, a lancé un Programme d'Intérêt Général (PIG) "Habiter Mieux" sur le territoire communautaire en direction des propriétaires occupants et bailleurs qui s'engagent dans un programme de travaux. L'Agence nationale de l'habitat peut prendre en charge une partie du montant des travaux. La plateforme de rénovation énergétique PMM'ER vous accompagne gratuitement tout au long de votre projet et crée des partenariats avec tous les professionnels intervenant tout au long de votre projet : diagnostiqueurs, artisans du bâtiment,

maîtrise d'œuvre, financeurs. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les dossiers de demande de subvention ANAH sont dématérialisés dans le but d'une instruction et prise de décision plus rapides. Pour vérifier votre éligibilité aux aides et engager une demande d'accompagnement auprès de nos services, connectez-vous (muni de votre avis d'imposition 2017) sur : <https://monprojet.anah.gouv.fr/>. Une fois votre éligibilité vérifiée, un conseiller de la SPL Perpignan Méditerranée prendra contact avec vous pour monter votre dossier. Infos : SPL Perpignan Méditerranée au 04 68 51 70 25 ou habiter.mieux@splm.org.



RECENSEMENT DES JEUNES : 1^{ère} PÉRIODE



Les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2002 doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie (à partir du lendemain de leur 16^{ème} anniversaire) avant le 31 mars 2018. Ceux qui sont nés avant le 1^{er} janvier 2002 et qui n'ont pas été recensés, doivent régulariser leur situation en mairie. Tous devront se munir de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile. Bien que l'accomplissement du service militaire soit suspendu, cette opération reste cependant indispensable pour pouvoir bénéficier d'un certificat individuel de recensement. Ce document est, en outre, obligatoire pour s'inscrire à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Agenda sportif, festif, culturel

DIMANCHE 7 JANVIER :

> Fête de la Saint Julien, à p. de 10h - église St Julien et place Louis Blasi

LUNDI 15 JANVIER :

> Cérémonie des vœux, 18h30 - halle des sports

MARCHÉ :

mardi et vendredi matin, place Louis Blasi

INFOS PAROISSIALES



• Samedi 30 décembre : 17h, messe à St Laurent • Dimanche 31 décembre : 9h30, messe au Barcarès ; 11h, messe à St Hippolyte • Lundi 1^{er} janvier : 10h30, messe à la chapelle de Juhègues • Mardi 2 janvier : 17h, messe à St Laurent • Mercredi 3 janvier : 17h, messe au Barcarès • Jeudi 4 janvier : 17h, messe à Clairac • Vendredi 29 décembre : 17h, messe à Torréilles.

CALENDRIER 2018

La distribution des calendriers 2018 accompagnés de magnets "Ville de Torréilles" est terminée. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à venir vous le procurer à l'accueil de la mairie où quelques exemplaires sont encore disponibles.



BISTROT DE PIZZAS



Depuis peu le bar restaurant le Bistrotet vous propose sa nouvelle carte de pizzas artisanales réalisées à la main, sur place, à emporter et même livrées à domicile. Ouverture tous les soirs sauf le mercredi, de 19h à 21h30, et bien sûr tous les midis pour la carte restaurant. N'hésitez pas commander au 06 48 58 90 62 ou au 04 68 28 09 22.



SÉCHERESSE

Compte tenu de la pluviométrie toujours aussi insuffisante, les mesures de restriction en vigueur sont prolongées jusqu'au 31 janvier 2018. Le fleuve Agly est toujours à sec sur de nombreuses sections, et les nappes dans le secteur dit "Aspres-Réart" continuent à enregistrer des niveaux bas jamais atteints. La vigilance reste de rigueur et chacun doit veiller à ne consommer que ce qui est strictement nécessaire. Par ailleurs, une décision préfectorale d'interdiction de pêche sur l'Agly a été prise le 5 décembre 2017, motivée par l'épisode de sécheresse particulièrement sévère dans ce secteur.

